

La CAVIMAC soutient le Téléthon

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Culture de Vie](#), [En Une](#), [Perepiscopus](#), [Points non négociables](#)

Date : 2 février 2016



La Cavimac est un organisme de Sécurité sociale dédié aux cultes religieux instauré par la loi n°78-4 du 2 janvier 1978. La Cavimac assure la gestion du régime général de Sécurité sociale des ministres des cultes et des membres des congrégations et des collectivités religieuses. La Cavimac est un organisme sous tutelle de l'Etat à compétence nationale au service de tous les cultes exerçant en France. C'est un régime de Sécurité sociale obligatoire pour tout ministre du culte ou membre de congrégation ou de collectivité religieuse exerçant en France dès lors qu'il n'est pas déjà obligatoirement couvert au titre d'une autre activité professionnelle par un autre régime de Sécurité sociale (salarié, agricole, travailleur non salarié ou profession libérale).

Dans le dernier numéro du journal de la CAVIMAC, nous apprenons qu'elle a soutenu le Téléthon pour la première fois en décembre 2015, ce qui n'est pas vraiment l'avis de l'Eglise ni de la Conférence des évêques de France. Voici les pages 1 (qui vous donne tous les contacts...) et 4 du journal n°61 de janvier 2016 :

